



Occupation de locaux au Musée de la Vie Wallonne

Formulaire de demande.

Particuliers :

Nom – Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :.....Localité :.....
Téléphone :.....GSM :.....
Fax :.....
Adresse mail :.....

Organisme :

Dénomination :.....
Numéro d'entreprise :.....
Adresse du siège social :.....
Objet :.....

Nature (biffer les mentions inutiles) :

Société – ASBL - Association de fait – autre :.....

Caractère (biffer la mention inutile) :

Privé – public

Personne responsable :

Nom – prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :.....Localité :.....
Téléphone :.....GSM :.....
Fax :.....
Adresse mail :.....
Qualité au sein de l'organisme demandeur :.....

Identification du local à occuper :

Biffer la (les) mention(s) inutile(s) :

- Espace rencontres (+3)
- Auditorium (-1)
- Cloître.
- Espace Saint-Antoine

Activité faisant l'objet de la demande d'occupation :

Description et but de la manifestation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre de participants attendus :.....

Date et période (heures) d'occupation souhaitée (du mardi au dimanche entre 9h30 et 18h00 – heures d'ouverture du Musée de la Vie wallonne) :

.....
.....
.....

Montant de la participation financière :

(30 € par heure pour l'Auditorium, 40 € par heure pour l'Espace Rencontre (+3), 50€ le Cloître et 60 € pour l'Espace Saint-Antoine - hors frais de gardiennage et d'assurance éventuels-, toute heure entamée étant due – cfr article 6 du règlement-tarif d'occupation des salles du Musée de la Vie wallonne)

.....
.....
.....
.....

Autre(s) remarque(s) :

.....
.....
.....

En qualité de demandeur en occupation, le soussigné garantit l'exactitude et la complétude des informations fournies et figurant sur le présent formulaire.

En cas de lacune ou omission relative aux informations ci-collectées, le présent formulaire sera retourné afin de compléter adéquatement le ou les champs manquants.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement général fixant les conditions d'occupation des locaux du Musée de la Vie wallonne. Il s'engage à se conformer strictement aux règles fixées et obligations imposées par ledit règlement ainsi qu'à en supporter le montant des redevances arrêtées par le Collège provincial et la souscription de l'assurance « Responsabilité civile – organisateurs de manifestations diverses dans les locaux de la Province de Liège ».

Le candidat occupant déclare avoir visité les lieux et confirme qu'ils sont conformes à ses attentes.

La signature de ce document constitue un préalable à la présentation de votre demande d'occupation de locaux. Il doit être rentré au moins un mois avant la date prévue d'occupation.

Date :

Nom, prénom, Signature :

